RCS : BESANCON
Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00684
Numéro SIREN : 480 002 781
Nom ou dénomination : A.B.M. FRANCHE COMTE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 3096

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3096

Déposant :

Nom/dénomination : A.B.M. FRANCHE COMTE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 480 002 781

N° gestion : 2004 B 00684

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

SARL ABM FRANCHE COMTE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	916	916		
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	4 241	3 525	716	1 499
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 400		7 400	
Constructions	79 311	10 095	69 217	81 207
Installations tech., matériels, outillage	16 655	14 735	1 920	2 831
Autres immobilisations corporelles	332 346	204 702	127 644	103 18
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	32		32	
Autres immobilisations financières	1 898		1 898	1 515
Total	442 799	233 973	208 827	217 170
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	1 904		1 904	
En cours de production	24 571		24 571	28 288
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	148 332		148 332	250 939
Fournisseurs débiteurs				289
Personnel	824		824	1 070
Etat, impôts sur les bénéfices	918		918	38 730
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 908		2 908	2 976
Autres créances	1 371		1 371	1 243
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	588		588	164
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	213 436		213 436	118 514
Total	394 852		394 852	442 264
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	164		164	474
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	164		164	474
TOTAL ACTIF	837 816	233 973	603 843	659 908

REÇU PAR COURRIER
LE 01 JUIN 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

REÇU PAR COURRIER
LE 09 JUIN 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

2

certifié conforme
P. J. duf

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

SARL ABM FRANCHE COMTE

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	228 742	228 742
Report à nouveau	-16 102	
Résultat de l'exercice	28 769	-16 102
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	274 408	245 639
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	160 660	176 464
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	23 905	47 724
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 064	53 790
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	40 291	43 914
. Organismes sociaux	35 089	54 086
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 355	33 831
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 040	3 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 031	652
Total	329 435	414 268
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	603 843	659 908

3

Certifié Conforme
P. Michel

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% CA	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 619 223	100,00	1 589 979	100,00	29 244	1,84
Production stockée	-3 717	-0,23	19 188	1,21	-22 905	-119,37
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	654	0,04	4 462	0,28	-3 808	-85,35
Autres produits	19 280	1,19	35 922	2,26	-16 642	-46,33
Total	1 635 440	101,00	1 649 551	103,75	-14 111	-0,86
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	343 348	21,20	325 147	20,45	18 201	5,60
Variation de stock (mat. premières)	-1 904	-0,12	2 412	0,15	-4 316	-178,96
Autres achats & charges externes	324 158	20,02	381 011	23,96	-56 854	-14,92
Total	665 602	41,11	708 570	44,56	-42 968	-6,06
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	22 206	1,37	28 761	1,81	-6 555	-22,79
Salaires et traitements	665 667	41,11	679 779	42,75	-14 111	-2,08
Charges sociales	198 819	12,28	209 033	13,15	-10 215	-4,89
Dotations amortissements, dep. et prov.	50 295	3,11	47 499	2,99	2 796	5,89
Autres charges	311	0,02	844	0,05	-532	-63,08
Total	937 298	57,89	965 915	60,75	-28 617	-2,96
Résultat d'exploitation	32 540	2,01	-24 935	-1,57	57 475	230,50
Produits financiers	10	0,00	76	0,00	-66	-86,81
Charges financières	2 560	0,16	1 629	0,10	931	57,13
Résultat financier	-2 550	-0,16	-1 554	-0,10	-997	-64,16
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	29 990	1,85	-26 488	-1,67	56 478	213,22
Produits exceptionnels	2 355	0,15	13 167	0,83	-10 812	-82,11
Charges exceptionnelles	3 576	0,22	2 781	0,17	795	28,59
Résultat exceptionnel	-1 221	-0,08	10 386	0,65	-11 607	-111,76
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	28 769	1,78	-16 102	-1,01	44 871	278,66

Certifié Conforme
P. Michel

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

ABM Franche Comté
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30000 euros
Siège social : 38A, rue Narcisse Lanchy 25000 Besançon
RCS Besançon

REÇU PAR COURRIER
LE 09 JUIN 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

RAPPORT DE GESTION
De la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 11 mai 2020

Conformément à la loi et aux statuts, en tant qu associé unique, je procède à l' Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant le quinzieme exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 et de soumettre à l'approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à notre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, le niveau de l activité à stagné

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement de l activité passe désormais par un développement d'activité tel que la menuiserie, la recherche de fuite, toute autre activité liée aux métiers que demandent nos clients assureurs.

REÇU PAR COURRIER
LE 01 JUIL. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1619222 euros.
Le montant des traitements et salaires s'élève à 665667 euros
Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 198819 euros
L'effectif moyen s'élève à 25 personnes
Les charges d'exploitations pour l'exercice s'élèvent à 1602900 euros
Le résultat courant est bénéficiaire pour un montant de 29990 euros
L'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par un bénéfice de 28769 euros

-Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (Bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 28769 euros que nous pourrions décider d'affecter de la manière suivante :

- Benefice de l'exercise : 28769 euros
- A titre de dividendes à l'associé unique : 0 euros
- Le solde, 28769 euros en totalité au compte « autres réserves »qui s'éléve ainsi à 241409 euros.

Compte tenu de cette affectation, Les capitaux propres de la société seraient de 274408.
Il est precisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 decembre 2019 éligibles à la réfaction de 40% s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont élevés à 16000 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du C.G.I., il est précisé qu'aucune charge visée par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été réintégré au résultat.
Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce.
Nous adoptons le texte des résolutions

.

La gérance



Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

SARL A B M Franche Comté
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30000 euros
Siège social : 38A, rue Narcisse Lanchy 25000 Besançon
RCS Besançon

RAPPORT SPECIAL
de la Gérance à l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 mai 2020

En application de l'article L 223-19 du code du commerce, nous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et le gérant, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquels les gérants ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait indefiniement responsable.

Au titre de l'exercice écoulé se sont poursuivies les conventions suivantes :

Comptes Courants d'Associés au 31 décembre 2019

Associés intéressé	Montant en euros	Montant des intérets
Mr Michel Patrick	23905 euros	Non rémunérés

Indemnités kilométriques reçu de Mr Michel Patrick : 0 euros

Primes d'assurances complémentaire souscrites en application des dispositions de la loi Madelin prises en charges par la société se sont élevées sur l'exercice à la somme de 6545 euros

REÇU PAR COURRIER

La Gérance 1 JUIL. 2020

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

Sarl A B M Franche Comté
Société à Responsabilité Limité au capital de 30000 euros
Siège social : 38A, rue Narcisse Lanchy
RCS Besançon

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 11 mai 2020

REMUNERATION GERANCE

REÇU PAR COURRIER
LE 01 JUIL. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

-Exercice clos le 31 décembre 2016-
SARL A B M Franche Comté
Société à responsabilité Limitée au capital de 30000 euros

Siège Social : 38A, rue Narcisse Lanchy
RCS Besançon

RAPPORT DE GESTION
De la gérance à l'assemblée Générale Ordinaire
Du 11 mai 2020

REÇU PAR COURRIER
LE 09 JUIN 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

En tant que gérant de la EURL ABM Franche Comté, j atteste que les appointements de mr Michel se sont élevés à la somme de 24000 euros.
Au cours de l exercice 2020 les appointements de Mr Michel seront maintenus.

La Gérance

REÇU PAR COURRIER
LE 01 JUIL. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

SARL A B M Franche Comté
Société à Responsabilité Limitée au capital de 30000 euros
Siège Social : 38A, rue Narcisse Lanchy 25000 Besançon

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REÇU PAR COURRIER
LE 01 JUIL. 2020
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

L'an deux mille vingt
Le 11 mai à 18 heures

Le gérant de la Société à Responsabilité Limitée au capital de 30000 euros, divisé en 100 parts sociales de 300 euros de valeur nominale chacune, 100 parts appartenant à Mr Michel Patrick, a procédé a l Assemblée Générale Ordinaire, au Siège Social.

L'assemblée est présidée par Mr Michel Patrick.

Après avoir signifié que Mr Michel Patrick possède 100 parts sociales de 300 euros chacune il déclare que l'assemblée, ainsi constituée, peut valablement délibérer à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appeleé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour établi par la gérance

-Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et quitus au gérant.
-Approbation des charges non déductibles.
-Affectation du résultat de l'exercice.
-Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard.
-Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau :

-L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.
-Le rapport de gestion établi par la gérance.
-Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.
-Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.
-Un exemplaire des statuts.

Le Président vérifie les comptes de l'exercice écoulé du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

Résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution :
Le president approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
Le Président, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 cu C.G.I n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale.
En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution :
Le président approuve la proposition de la Gérance et compte tenu du résultat décide d affecter 28769 euros à « autres réserves » .
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que 0 euros ont été versés au titre des dividendes.
Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution :
Le President, après avoir lu le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Quatrieme résolution :

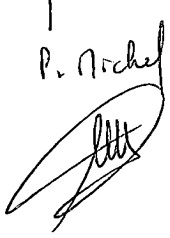
L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procés verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Mr Michel Patrick, gérant



Certifié Conforme
P. Michel



Copie certifiée conforme
S / 15/07/2020 16:15:06
N° de dépôt - 2020/3096 / 480002781

